

Votants : 78

Convocation du Conseil de Communauté :

le 18 février 2014

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 25 février 2014

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 24 février 2014

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – SDEC - DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION 36, QUAI DES ARTS

#### Titulaires présents :

Gilbert BARANGER, Chantal BARRE, Pilar BAUDIN, Daniel BAUDOIN, Gilles BILLON, Julie BIRET, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Christian BREMAUD, Amaury BREUILLE, Brigitte COMPETISSA, Annie COUTUREAU, Nicole DAVID, Annick DEFAYE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Alain FORT, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Geneviève GAILLARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Gérard GIBAUT, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Nicole GRAVAT, Emmanuel GROLLEAU, Jean-Jacques GUILLET, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Florent JARRIAULT, Bernard JOURDAIN, Anne LABBE, Gerard LABORDERIE, Rabah LAICHOIR, Jacqueline LEFEBVRE, Virginie LEONARD, Bernard LEYSSENE, Olivier MARIE, René MATHE, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Franck MICHEL, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Jean-Luc MORISSET, René PACAULT, Alain PARROT, Stéphane PIERRON, Christophe POIRIER, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Claude ROULLEAU, Michel SIMON, Françoise TALBOT, Jean-Michel TEXIER, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Thierry THUBIN, Huseyin YLDIZ

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Alain BAUDIN à Marc THEBAULT, Jacques BROSSARD à Jean-Pierre BOUTHILLIER, Sylvie DEBOEUF à Marie-Christelle BOUCHERY, Gaëlle MANGIN à Denis THOMMEROT, Aurélien MANSART à Annie COUTUREAU, Nicolas MARJALUT à Franck MICHEL, Alain PIVETEAU à Geneviève GAILLARD, Sylvette RIMBAUD à Jacqueline LEFEBVRE, Nathalie SEGUIN à Julie BIRET, Jean-Louis SIMON à Pilar BAUDIN, Jean-Claude SUREAU à Josiane METAYER, Jacques TAPIN à Michel GENDREAU, Gérard ZABATTA à Christophe POIRIER

#### Titulaires absents suppléés :

Joël BOURCHENIN par Bernard LEYSSENE, Elisabeth MAILLARD par Gilles BILLON

#### Titulaires absents :

Maryvonne ARDOUIN, Blanche BAMANA, Thierry BUREAU, Patrick DELAUNAY, Catherine GAUFICHON, Jean-Pierre MIGAULT, Daniel VEILLET

#### Titulaires absents excusés :

Alain BAUDIN, Jacques BROSSARD, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Nicolas MARJALUT, Delphine PAGE, Alain PIVETEAU, Sylvette RIMBAUD, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Jacques TAPIN, Dominique VALLEE, Gérard ZABATTA

**Président de séance :** Pascal DUFORESTEL

**Secrétaire de séance :** Julie BIRET

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 24 FEVRIER 2014

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – SDEC - DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION 36, QUAIS DES ARTS

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Sur proposition du Président,

Le Schéma de Développement Economique et Commercial de la CAN prévoit de soutenir et de conforter les activités économiques en lien avec les filières de l'économie culturelle et créative. Ces dernières années, l'activité culturelle s'est densifiée sur le territoire niortais: au travers du rayonnement du Moulin du Roc, du CNAR (arts de la rue), de la Scène des Musiques Actuelles, du CAMJI et du Centre d'Art Contemporain Photographique à la Villa Perrochon. En 2014, la CAN a aussi engagé un plan d'actions pour développer la filière culturelle et créative.

Le secteur des métiers d'art, partie intégrante des activités culturelles et créatives, concerne 217 métiers, détenteurs de savoir-faire le plus souvent séculaires, assimilables à un patrimoine vivant ou immatériel et vecteurs de développement économique dans les territoires. Certains de ces métiers sont connus du grand public (céramistes, ébénistes, tapissiers d'ameublement, bijoutiers, verriers...) alors que d'autres ne sont plus exercés que par de très rares professionnels (couvreurs ornemanistes, dinandiers, mosaïstes, doreurs, gantiers, archetiers...).

36 QUAIS DES ARTS a pour objet de favoriser la promotion, la conservation et le développement des savoir-faire des professionnels des métiers d'art à l'attention du grand public (tourisme, scolaire...) mais aussi de promouvoir et vendre les créations des professionnels des métiers d'art, et artistes. Ainsi présenté, le projet de l'association 36 QUAIS DES ARTS s'inscrit bien dans les orientations de la CAN en matière de valorisation des savoir-faire artisanaux et de diversification du tissu économique. Afin d'aider l'association 36 QUAIS DES ARTS à lancer son activité et à la développer de manière pérenne, il est proposé de mettre en oeuvre une convention triennale et de lui attribuer une subvention de fonctionnement qui lui permette d'arrêter un plan d'actions annuel établi sur 2 volets complémentaires :

- Le développement économique des entreprises des métiers d'art ;
- L'animation et la promotion du territoire niortais.

Pour 2014, le plan d'actions comprendra notamment :

- L'installation de la boutique Métiers d'art située au 36 rue Brisson à NIORT
- Les expositions/ventes temporaires qui seront organisées dans des entreprises ou institutions locales.
- Les manifestations et salons (Foire de Niort, Journées européennes des métiers d'art, Musée d'Agesci, journées du patrimoine...)
- La création d'un club de partenaires afin d'associer les grandes entreprises du territoire.

- Un partenariat avec le Musée d'Agesci, l'une des composantes du service musées de la CAN, pour l'installation d'ateliers de sensibilisation et de découverte aux différents savoir-faire des métiers d'art.

#### BUDGET PREVISIONNEL 2014

Achats	6600€	Report du solde 2013	19500€
Services extérieurs	17428€	Recettes sur commissions des ventes boutique	11500€
Autres services extérieurs	30187€	Recettes sur commissions des ventes expos	2000€
Charges de personnel	36040€	Communauté d'Agglomération du Niortais	63000€
Autres dépenses	12080€	Chambre des Métiers et de l'Artisanat 79 et Mission Régionale des Métiers d'Art	4000€
Provisions/amortissements	4400€	Adhésions des adhérents	3600€
		Subvention Contrat aidé	3135€
Emplois des contributions volontaires en nature	39600€	Ressources des contributions volontaires en nature	39600€
<b>TOTAL</b>	<b>146335€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>146335€</b>

Ce projet s'inscrit dans la politique de développement économique portée par la Communauté d'Agglomération du Niortais au travers de son Schéma de Développement Economique et Commercial. Pour l'année 2014, la CAN a été sollicitée par 36 QUAI DES ARTS à hauteur de 63000€. La présente délibération prévoit son versement en 2 fois : un premier versement de 70% effectué à la signature de la présente convention et le solde sur présentation d'un bilan d'activités même provisoire en fin d'année 2014. Par la suite, le modèle économique devra tendre progressivement vers l'autofinancement.

La somme correspondante est inscrite au Budget Principal 2014 de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver la convention triennale de partenariat avec 36 QUAI DES ARTS ci-jointe fixant les modalités financières et les obligations de l'association ;
- Autoriser le versement d'une subvention de fonctionnement de 63000€ pour l'année 2014, dont 44 100€ à la signature de la présente convention ;
- Autoriser le Président à signer cette convention.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 78  
 Contre : 0  
 Abstention : 0  
 Non participé : 0

